



Éditorial



Alain Alter, Président

Mon nouvel édito voudrait communiquer quelques notes originales et positives, vous apporter, chères lectrices et chers lecteurs, un message de ce style : « Tout va pour le mieux dans notre monde et dans notre Commune de Saint-Martin ». Hélas, l'actualité s'est invitée chez nous, sans crier gare.

D'abord la période Covid-19 qui, durant deux ans, a considérablement modifié nos vies et induit des changements significatifs dans nos comportements par les res-

trictions imposées. Il y a eu un avant mars 2020 et il y aura un après 16 février 2022 !

Des jours meilleurs s'annoncent depuis cette date ainsi que depuis la levée des mesures de la Confédération et du Canton. Enfin tout le monde respire, tout à la joie d'avoir retrouvé la vie d'avant avec une vie sociale plus libre et qui correspond davantage à nos aspirations. Le virus circule encore certes, et nous devons être vigilants, mais le plus dur semble derrière nous.

Puis est arrivé le 24 février, avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie, marquant le retour sur notre continent d'un conflit armé. La guerre, ce mot terrible qui rappelle toutes les douleurs et les souffrances, ressuscitée par la volonté unique d'un certain Chef d'État qui, par le fait de son désir inassouvi d'expansion, n'hésite pas à saccager la vie de millions de personnes qui doivent faire face à cette réalité insupportable et qu'elles n'ont pas choisie.

Du jour au lendemain, des femmes, des enfants, des personnes âgées se retrouvent terrés dans des caves, ou dans le métro, ou sur les chemins de l'exil pour fuir la terreur qui leur est imposée. Du jour

au lendemain, en parallèle, la résistance s'organise et le courage de tout un peuple s'exprime. C'est une vraie leçon qu'il nous donne.

De notre côté, la solidarité se met en place pour venir en aide à tous ces réfugiés qui arrivent à nos frontières, avec des besoins immenses de tout mais surtout de sécurité et d'humanité. J'adresse un grand merci à toutes celles et ceux qui participent de près ou de loin à des actions en faveur du peuple ukrainien de quelque manière que ce soit et avec les moyens qui sont les leurs.

Penser que tout va pour le mieux dans notre monde, on voudrait tellement y croire ! La paix que l'on croyait définitivement enracinée se montre encore bien fragile puisqu'elle est effectivement mise à mal par la folie d'un seul homme.

Je souhaite à toutes et tous un été placé sous le signe de la confiance ! Faisons confiance les uns envers les autres, ayons confiance en l'avenir en vivant le présent avec responsabilité et solidarité ! ■

Décisions du Conseil municipal

2

Informations communales
–
Déchetterie communale

3

Déchetterie communale
–
Le Club des Dix

4

Le potentiel de l'eau
à Saint-Martin

5

CO Hérens
Une nouvelle directrice

6

Mérite sportif,
culturel et social

7

Promotion civique
–
Banque Raiffeisen

8

L'invité, Julien von Roten
–
La question

Impressum

Le journal Saint-Martin est édité par la commission «Communication» de la Commune de Saint-Martin, composée de Geneviève Pralong, Alain Alter, Michel Gaspoz, Patrice Gaspoz et Gaëtan Rossier.
Rédacteur externe : Louis Moix

Environnement

Le Conseil municipal a décidé, après analyse des offres, de souscrire un emprunt de CHF 500'000 auprès de la BCVs, en conformité avec la décision de l'assemblée primaire du 26 janvier 2021 relative à la nouvelle déchetterie.

Le Conseil communal a validé la modification du cahier des charges de Christophe Martin en le nommant responsable de la gestion de la déchetterie, selon un taux d'activité défini. Il a nommé également son remplaçant en la personne de Géry Gaspoz.

Le Conseil municipal a signé deux contrats de prêt à usage concernant les modalités d'entretien des parcelles propriétés de la Commune sises en zone à bâtir. Le 1er avec Thierry Crettaz, surfaces sous le bâtiment de l'Evouettaz, le 2ème avec Christophe Mayor, parcelle sous la maison communale.

Le Conseil d'Etat, en date du 5 juillet 2021, a approuvé l'espace réservé aux cours d'eau (ERE) de la Commune de Saint-Martin.

Approvisionnement en eau

Le Conseil municipal a octroyé le financement, estimé à CHF 45'000, des travaux de rénovation de la chambre des vannes de Crêta Gréni et l'assainissement de l'alimentation du réservoir de Trogne.

Mobilité douce, liaison Euseigne - Saint-Martin par Ossova (Passerelle).

Le Conseil municipal a adjugé les études complémentaires (étude d'impact sur l'environnement, risque de chutes de pierres, projet technique et plan officiel du géomètre) pour un montant cumulé de CHF 23'310.60, lequel sera réparti à parts égales entre les Communes de Saint-Martin et d'Hérémece.

Divers

Le Conseil municipal a nommé une commission communale de mensuration officielle suite à la décision du Conseil d'Etat qui, en séance du 29 septembre 2021, a attribué la réalisation de la mensuration officielle du lot 8 de Saint-Martin (zones alpêtres) au bureau d'ingénieur-géomètre Geo2Rives SA à Ridles.

Le Conseil communal a approuvé le principe de l'engagement d'un auxiliaire au service technique sous contrat à durée déterminée. L'autorité compétente a nommé Carlos Monteiro pour la période du 1er avril au 30 novembre 2022.

L'autorité communale a mandaté le bureau d'ingénieurs TRANSPORTPLAN pour présenter un concept de stationnement relatif à l'utilisation des places de parc du domaine public sur le territoire de la Commune pour un montant de CHF 5'500. ■

Déchetterie communale

Depuis 2021, la déchetterie de Saint-Martin fait peau neuve. Petit tour d'horizon des modifications apportées...

- Les travaux de finition de la déchetterie sont en cours.
- La correction de la route perpendiculaire à l'éco-point, le rond-point d'accès, la zone de dépose des déchets verts ainsi que la couche de finition sur la place de la déchetterie sont en cours de finition.
- Les nouvelles bennes sont maintenant livrées et rendront plus facile la dépose des lourds déchets.
- L'éclairage et la surveillance vidéo sont installés.
- L'accès à la déchetterie se fait par le bas de la route et est limité par un feu de signalisation à l'entrée de la déchetterie, en fonction du nombre de véhicules aux points de dépose des déchets, afin de ne pas surcharger l'accès aux bennes et d'éviter les accidents.
- La circulation se fait le long des différentes bennes bien signalées et des points de dépose, puis la sortie par le haut, côté garages, permet ainsi d'éviter les manœuvres sur le site. De même, la préparation de votre chargement pourra vous faire gagner du temps.
- La signalisation mentionne, devant chaque benne, le dépôt qui est autorisé et ce qui est défendu, le responsable de la déchetterie sera disponible pour renseigner l'utilisateur. Une solution est mise en place afin de collecter les bouteilles plastiques non recyclables (PE, PEHD) telles que bouteilles de lessive, de savon, de sirop, de boissons,

de vinaigre ou huile, bien que ces flacons devraient avoir leur place dans le sac taxé.

La prescription relative à la gestion des déchets et de la déchetterie est réactualisée en fonction du règlement communal en vigueur et vous pouvez la consulter sur le site de la commune : www.saint-martin.ch > Administration > Règlements communaux. Il s'agit du règlement concernant la gestion des déchets ainsi que des prescriptions pour la gestion des déchets sur le site de la déchetterie du Terré.

Il est important de respecter et de faire respecter ces prescriptions, car seul ce respect permettra de maintenir, voire de

baïsser le montant des taxes relatives à l'élimination des déchets et surtout de diminuer la pollution de notre environnement.

Il est tout aussi important de savoir que les déchets non recyclables mais valorisables tels que bois, encombrants, plastiques, de même que les déchets déposés dans le sac taxé permettent de générer, par leur incinération, de l'énergie et non pas seulement de la fumée.

D'où l'effort de tri qui est demandé...

Puis-je considérer le déchet comme réutilisable et le donner pour une seconde vie (La Récupvs.ch) ?

Dois-je le déposer dans la benne du re-

cyclable (après séparation de ce qui sera incinéré) ?

Puis-je aider à la diminution du nombre des transports, de la pollution que cela provoque et des frais y relatifs en triant mes déchets, en faisant en sorte que le remplissage des bennes soit optimal ?

Suis-je en mesure d'éviter d'encombrer les éco-points et de maximiser le ramassage en découpant et en pliant mes cartons ?

Tous ces points pourront être abordés le 10 septembre prochain, lors de la journée d'inauguration. Les avis et remarques de chacun seront les bienvenus et pris en compte. Le programme sera transmis en temps opportun. ■



Heures d'ouverture
de la déchetterie

Mercredi après-midi
13h30 à 16h30

Samedi matin
08h30 à 11h30

Le Club des Dix

Comme de coutume, l'équipe éducative des Maya'dzons est invitée à nous raconter sa vie au sein de la nurserie-crèche UAPE. Bonne lecture !

Depuis 2013, la nurserie-crèche UAPE des Maya'dzons a beaucoup grandi et changé. Au départ, nous étions 3 éducatrices pour accueillir une quinzaine d'enfants. Grâce à vous et à la confiance que vous nous témoignez, nous avons avancé et évolué. Actuellement, nous sommes 10 à répondre présentes. 10 éducatrices qui mettent tout en œuvre pour offrir le meilleur à vos enfants. Également 10 à jongler constamment entre la nurserie-crèche, avec une dizaine d'enfants par jour, et l'UAPE qui accueille jusqu'à plus de 30 enfants certains midis.

Cela représente un challenge quotidien pour nous. Étant 10 personnes bien différentes, nous composons avec nos caractères, nos parcours de vie, nos compétences, nos savoirs, nos valeurs, nos expériences. Nous l'avons cependant constaté, toutes nos différences mises ensemble représentent notre force. En effet, nous tirons toutes à la même corde et transmettons les mêmes valeurs éducatives. Nous nous réajustons sans cesse afin de fournir le meilleur pour vos enfants. Cela est un défi quotidien

car chaque heure est différente ! Que ce soit les enfants, les éducatrices, l'ambiance, l'organisation, le rythme, etc. tout change sans cesse. De plus, comme vous tous, nous avons dû apprendre à collaborer avec le Covid qui nous a parfois mis dans de beaux draps.

Afin de garder le rythme et notre énergie, nos journées sont régulièrement divisées en 2. Une éducatrice à l'ouverture dès 7h, qui sera relayée par sa collègue pour la fermeture à 18h. Cela exige une collaboration fine et minutée pour que tout se passe bien jusque dans les derniers détails. Mais, souvenez-vous toujours, nous sommes 10 à vouloir le meilleur pour votre enfant et à tout mettre en œuvre afin d'y parvenir. Nous pouvons vous assurer que votre enfant aura passé une belle journée, riche en apprentissage et en découverte.

Nous profitons également de cet article pour vous remercier de votre confiance, votre compréhension et votre gentillesse. Merci de nous donner votre accord pour nous permettre de faire de belles sorties, de répondre présents lorsque nous vous demandons du matériel pour nos journées à thèmes ou autres, etc. En bref, un tout grand merci à vous ! ■

Le potentiel de l'eau à Saint-Martin

La HES-SO Valais Wallis nous livre des éléments quant au potentiel de l'eau potable sur le territoire communal.

L'eau a toujours influencé la vie de l'Homme. Qu'elle soit utilisée comme eau potable pour les hommes ou les animaux, comme eau d'arrosage pour les jardins ou les pâturages ou comme source d'énergie, cette ressource est essentielle à notre survie. Même si la gestion et l'utilisation de l'eau ont beaucoup évolué et sont devenues plus simples à tel point que la plupart des gens ne s'en préoccupe plus, cela ne signifie pas que l'approvisionnement en eau va de soi aujourd'hui.

Étant donné que l'eau deviendra probablement de plus en plus rare à l'avenir en raison du changement climatique, de la fonte des glaciers, etc., un projet a été lancé en collaboration avec la HES-SO Valais Wallis. L'objectif du projet était d'examiner si la Commune utilise l'eau de manière optimale sur son territoire ou si celle-ci peut être optimisée. Ceci également en accord avec la stratégie énergétique de la Confédération et de notre Canton. Dans sa stratégie énergétique, le gouvernement valaisan a fixé comme objectif que d'ici 2060, 100% de l'énergie utilisée dans le canton soit produite par des sources d'énergie indigènes et renouvelables. Cet objectif ne peut être atteint que si le potentiel de toutes les énergies renouvelables est exploité.

La Commune de Saint-Martin s'engage activement depuis plusieurs années dans le domaine des énergies renouvelables. Elle dispose, entre autres, d'une petite centrale hydroélectrique, ou elle soutient des projets tels que GROUPE-IT pour la promotion de l'énergie solaire.

Analyse de la situation actuelle

Le graphique donne un aperçu de la situation actuelle. La gestion de l'eau dans la Commune de Saint-Martin peut être divisée en deux secteurs, nord et sud. Les sources principales sont Lourtier et Fontaines-Froides pour le secteur nord et Plan-Torrent pour le secteur sud. En 2018, des prises d'eau pour le secteur nord ont été rénovées tandis que le réseau du secteur sud nécessiterait une rénovation.

Analyse de la production d'électricité actuelle

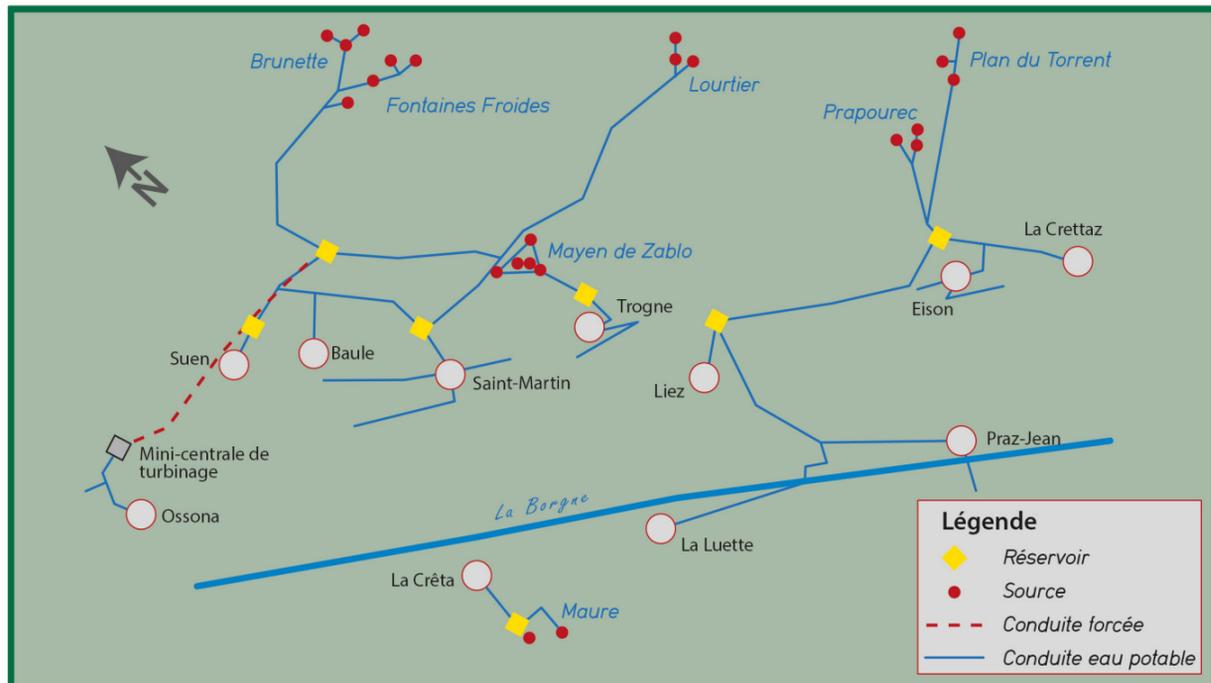
Le graphique montre la quantité annuelle d'eau collectée au niveau du réservoir de Granges-Neuves et dont une partie est utilisée par la centrale hydroélectrique de Gréféric pour produire de l'électricité. La ligne bleue indique la quantité d'eau en m³ et les barres jaunes représentent l'énergie produite en kWh. Ces deux éléments sont en corrélation, ce qui signifie qu'ils dépendent l'un de l'autre. Davantage d'eau

permet de produire davantage d'énergie. L'étude de la HES-SO Valais Wallis a proposé différentes mesures qui pourraient permettre à la Commune d'optimiser sa gestion actuelle de l'eau. Les mesures les plus importantes sont brièvement résumées ci-dessous.

Les mesures possibles

En raison de problèmes de corrosion et de respect des normes, le secteur sud doit être rénové prochainement. La Commune pourrait profiter de cette rénovation en installant par la même occasion des petites centrales hydroélectriques sur le réseau d'eau potable. Par exemple, il serait envisageable d'installer une petite centrale hydroélectrique dans le secteur sud, à proximité de la gravière. L'électricité produite pourrait ainsi être utilisée par la gravière, ce qui permettrait d'une part d'augmenter la rentabilité de la centrale hydroélectrique et d'autre part de faire bénéficier la gravière d'un prix de l'électricité attractif.

Il est également possible de profiter de la remise en état du secteur sud pour capter les sources de Grand Torrent afin d'augmenter le volume d'eau capté. Cette augmentation pourrait s'accompagner de plusieurs modifications du réseau. Un

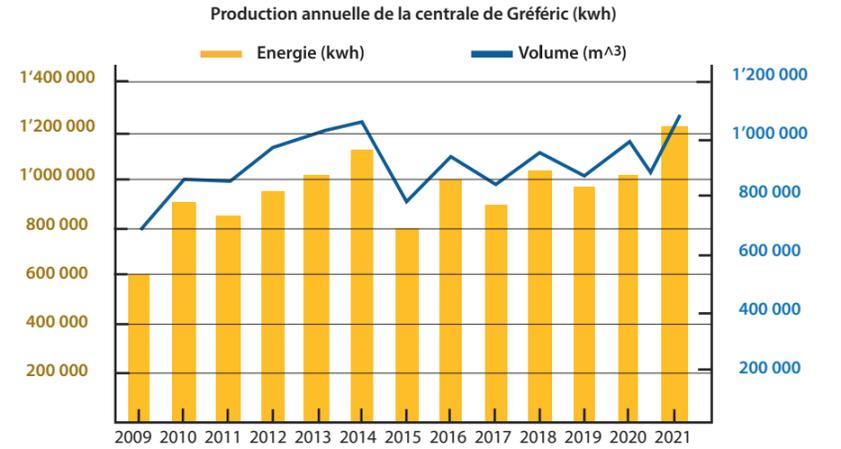


Graphique du réseau d'eau potable de la commune de Saint-Martin

exemple consisterait à relier les secteurs nord et sud soit directement à l'altitude des captages par un aqueduc sous-terrain, soit à l'altitude d'Eison. Ce type de modification permettrait également de valoriser l'eau au-delà de la Commune de Saint-Martin via l'alimentation possible des Communes de Mont-Noble ou de Sion.

La dernière mesure proposée consiste à augmenter la puissance de la centrale de Gréféric via une augmentation du débit maximal pouvant être turbiné de 10%. Cette augmentation de débit est envisageable car de nombreux travaux ont été effectués depuis 2013, pour éviter la surchauffe de la génératrice via l'ajout entre autres d'un refroidissement à eau de l'alternateur, la création d'une sortie d'air supplémentaire avec un extracteur d'air, la construction d'un avant-toit isolé devant la porte d'entrée Sud-Ouest afin de limiter la surchauffe en fin d'après-midi ou encore la mise en place d'une clôture pour éviter que le bétail ne vienne se re-

poser devant les prises d'air de refroidissement ! Si cette option est retenue, une étude plus fine doit permettre de définir les composants qui devraient être changés pour obtenir ce gain de puissance de 10% environ. ■



Une nouvelle directrice pour le Cycle d'Orientation d'Hérens

Après plus de 25 ans dans l'établissement et 15 ans à la direction, Gérard Aymon a décidé de relever un nouveau défi professionnel, nous lui souhaitons bon vent dans sa nouvelle fonction.

Pour lui succéder, une directrice a été nommée par le Conseil de gestion du

CO Hérens, qui englobe les 4 Communes partenaires : Saint-Martin, Evolène, Hérémence et Vex).

Géraldine Berset, domiciliée à Vétroz, a débuté son mandat le 1er décembre 2021. Elle est au bénéfice d'une solide expérience dans l'enseignement secondaire,

elle a enseigné de nombreuses années au Cycle d'Orientation de Sion.

Nous souhaitons la bienvenue à Géraldine Berset ainsi que beaucoup de plaisir dans notre belle vallée et plein succès dans sa nouvelle activité professionnelle. ■



Grégory Logean (Hérémence), Virginie Gaspoz (Evolène), Gérard Aymon, Géraldine Berset, Danny Défago (Vex), Alain Alter (Saint-Martin) (de gauche à droite)

Attribution du mérite sportif, culturel et social 2021

Le Conseil municipal a décidé d'attribuer, de manière annuelle, le mérite sportif, culturel et social, dans le but de récompenser ou d'encourager toute personne ou groupement qui s'est distingué dans le domaine du sport, de l'art, de la culture ou du social.

Les propositions de candidatures ont été transmises à la commission communale ad hoc et les mérites ont ensuite été désignés par le Conseil municipal. La remise officielle de ces mérites a eu lieu en décembre dernier, en petit comité, en raison des conditions sanitaires. Bravo à toutes et à tous ! ■

Catégorie	Décerné à	Type d'engagement
Mérite sportif	Frédy Hager, Société de tir « Intrépide »	1 ^{er} rang à la finale du Tir des 4 Districts du Valais central, catégorie A (2021)
Mérite sportif	Reynald Maschio, Société de tir « Intrépide »	2 ^e rang au Match romand à Genève, 2 positions (2021)
Mérite sportif	Groupe E1, Société de tir « Intrépide »	Virginie Quarroz, Baptiste Morand, Roger Gaspoz, Timothée Gaspoz, Aurélien Quarroz 15 ^e rang Championnat Suisse de Groupes à Emmen (2021)
Mérite sportif	Thibault Rossier, Cyclophile Sédunois, Cogeas-Sogecoma-Akros Cycling Team	4 ^e rang catégorie élite (2021) Championnat Suisse de la montagne
Mérite sportif	Rosine Morand, Société de gymnastique « La Coccinelle »	40 années de monitorat (gymnastique douce) pour la société « La Coccinelle »
Mérite sportif	Fanny Gaspoz, FC Sion équipe féminine	Promotion en LNB avec le FC Sion équipe féminine, saison 2020-2021
Mérite culturel	La BoB Compagnie	Florence Wavre, Anna Krenger



Depuis le bas, de gauche à droite : Virginie Quarroz, Fanny Gaspoz, Florence Wavre, Rosine Morand, Reynald Maschio, Frédy Hager, Baptiste Morand, Thibault Rossier.

Promotion civique

En 2021, ce sont 7 jeunes qui ont atteint leur majorité civique à Saint-Martin. Pour marquer cet événement, la classe 2003 a été reçue par le Conseil municipal le 9 avril dernier, pour une soirée marquée par la convivialité et le partage. Les membres de la classe 2003, de gauche à droite sur la photo :

- Mayor Laura, Suen
- Gaspoz Fanny, Praz-Jean
- Bujard Yohanna, Saint-Martin
- Rossier Léa, Suen
- Beytrison Amandine, Trogne (absente de la photo)
- Beytrison Denis, Saint-Martin (absente de la photo)
- Khalifé Louis-Justin, Praz-Jean (absente de la photo)

Ces jeunes ont maintenant atteint la majorité, celle qui fait d'eux des personnes adultes. Si cette majorité tant attendue donne le droit à certaines libertés, elle confère également des responsabilités à ces nouveaux adultes : assumer la loi, aller voter pour exprimer ses opinions, être responsable de ses actes aux yeux de la société et de la loi. Tout un programme !

Bienvenue chez les adultes et bonne route ! ■



Banque Raiffeisen Sion et Région Fermeture de l'agence de Saint-Martin

La Banque Raiffeisen Sion et Région a toujours veillé à garder une relation de proximité avec ses sociétaires et ses clients. Cette notion de proximité relationnelle reste pour nous primordiale. Ecoute, compétence et conseils personnalisés sont autant de points qui sont au cœur de notre travail quotidien. Que ce soit pour un compte salaire ou un compte épargne, une hypothèque, des placements ou encore pour un conseil en prévoyance, nous mettons toujours toutes nos compétences à votre service pour trouver les solutions spécifiques à vos besoins financiers.

Suite à la fermeture de notre succursale de Saint-Martin le jeudi 23 juin 2022, nous assurons la disponibilité de toutes nos prestations à travers une palette de services

alternatifs existants :

- Pour vos besoins en argent liquide/cash, votre carte de débit ou crédit Raiffeisen vous permet de retirer de l'argent au bancomat de Saint-Martin 24h/24. Nous assurons également un service personnalisé à tous nos clients en leur offrant la possibilité de commander de l'argent liquide, livré à domicile gratuitement !
- Pour vos paiements quotidiens ou mensuels, vous pouvez utiliser votre carte de débit ou de crédit Raiffeisen dans tous vos commerces préférés. De plus, notre application « e-banking Raiffeisen » vous permet d'effectuer simplement vos opérations bancaires en toute tranquillité partout où vous avez accès à Internet. Si vous ne sou-

haitez ou ne possédez pas d'e-banking, vous avez également la possibilité de faire vos paiements facilement par ordre de virement qu'il vous suffit alors de compléter et d'envoyer par courrier avec les bulletins de versement.

- Finalement, si vous désirez un conseil personnalisé, nous vous accueillons avec plaisir dans nos agences les plus proches d'Evolène et de Vex ou dans l'une des treize autres agences de la Banque Raiffeisen Sion et Région. Tous nos collaborateurs sont disponibles par téléphone au 027 328 10 00 ou par e-mail à l'adresse suivante : sion-region@raiffeisen.ch et se déplacent également volontiers pour tout conseil à domicile dans la région. ■



Nos conseillers régionaux (de gauche à droite sur la photo) :

Reynald Quinodoz, Responsable de Marché & Conseiller Clientèle Privée
Pascal Bracci, Conseiller Clientèle Privée
Mireille Zermatten, Conseillère à la Clientèle
Samantha Riquen, Conseillère à la Clientèle
Michèle Rong, Conseillère à la Clientèle
Kevin Golay, Conseiller à la Clientèle

L'invité - Julien von Roten

Julien von Roten est journaliste. Avec sa compagne, Léonore, ils ont acheté et rénové un chalet sur les hauts de Suen il y a environ deux ans. Julien von Roten a accepté de répondre à nos questions.

D'où êtes-vous originaire ?

Je suis né à Sion, d'une mère allemande et d'un père séduinois.

Quel est votre parcours ?

J'ai toujours voulu être journaliste. J'ai effectué un master en Sciences politiques à l'Université de Genève. J'ai ensuite étudié au Centre de Formation au Journalisme et aux Médias, puis, j'ai débuté un stage à la RTS et cela fait maintenant 10 ans que je suis dans cette entreprise.

Je travaille pour l'émission Couleurs locales, cela occupe environ le 80% de mon temps de travail. Le restant est consacré à l'actualité.

Léonore travaille également à la RTS, en communication.

Nous vivons entre Suen et Genève. En

effet, nous louons également un appartement à Genève. De par nos métiers, nous pouvons aussi télétravailler ce qui est super.

Nous n'avons pas de voiture, nous voyageons exclusivement en transports publics.

Comment avez-vous connu Saint-Martin ?

Mes parents avaient un chalet aux Collons, je connais bien la vallée. C'était donc une évidence pour nous de nous établir ici. Je me sens d'ailleurs plus comme habitant du Val d'Hérens que d'une commune en particulier.

Nous avons eu un coup de cœur pour ce chalet et pour le soleil de Saint-Martin. J'adore bricoler et jardiner. Un chalet avec du terrain autour et en pleine nature

était donc essentiel.

Nous sommes vraiment bien ici, nous nous y projetons sur le long-terme.

Comment percevez-vous la commune ?

Je pense que la Commune de Saint-Martin est entre tradition et ouverture. Elle doit justement faire des choix dans l'une ou l'autre direction.

Le contact est facile avec l'administration communale. Je trouve super le SMS citoyen qui donne les informations importantes et tient au courant des événements.

Avez-vous des contacts avec la population locale ?

Nous avons très bien été accueillis, notamment par les anciens. Il y a vraiment cet esprit villageois.

Nous avons aussi des contacts avec le personnel du magasin Edelweiss, de l'alpage de Loveignoz ainsi que des autres commerces.

J'ai également été invité au souper de la classe 1985 de Saint-Martin. Malheureusement je n'ai pas pu y participer. Cette année, j'espère pouvoir y prendre part.

Comment vous décririez-vous ?

Je suis un pur valaisan. J'ai la chance, par ma culture, mes voyages et ma maman d'avoir une grande ouverture d'esprit. Je dirai que mes pieds sont en Valais et ma tête rêve du reste du monde. ■



Une question pour vous...

A quel événement historique de la Suisse correspond la première mention d'une église à Saint-Martin ?
1291 date de la signature du Pacte fédéral fondateur de la Suisse.

Nouvelle question :
D'où viendrait l'étymologie des mots Eison et Liez ? (source Jacques Brunnschweiler)

Envoyez vos réponses à :
genevieve.pralong@hotmail.com